

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 22 février, à 8 heures du soir.

De chlorate de potasse. (Fin.)

Des allumettes et des papiers inflammables des fumeurs. — Préparation du chlorate de potasse. — Jolie expérience à laquelle donne lieu la réaction de l'acide sulfurique sur le chlorate de potasse.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 24 février, à 8 heures du soir.

Machines électriques.

Machine de Naïrne. — Pompe électrique. — Tabouret isolant. — Force des machines électriques. — Electrophores.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 19 le 20 hausse baisse
3 % ancien. 66.60 66.40 » » 20
4 1/2 au compt. 95.45 95.60 » 15 »

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

Tribunaux.

Nous avons dit dans notre dernier numéro que la Chambre d'accusation de la Cour de Paris a rendu un arrêt qui renvoie devant la Cour d'Assises de la Seine : Mazzini, Greco, Imperatori, Trabucco et Scaglioni, sous l'accusation de complot contre la vie de l'Empereur.

Mazzini, qui est absent, sera jugé par contumace.

Greco et les accusés, présents, comparaitront devant la Cour d'Assises le jeudi 25 février.

M. Devienne, premier président, doit présider cette affaire.

Le siège du ministère public sera occupé par M. le procureur général de Cordeon.

Trois des accusés n'ayant pas choisi de défenseurs, M. le président a dû leur désigner des avocats d'office. Il a chargé M. Allou, M. Rousse et M. Colmet d'Aage, trois membres du Conseil de l'ordre des avocats à la Cour impériale de Paris, de présenter leur défense. M. Allou plaidera pour Greco, M. Rousse pour Trabucco, et M. Colmet d'Aage pour Scaglioni. On sait qu'Imperatori a fait choix de M. Delpon pour avocat.

Les débats de cette affaire devront se prolonger par suite de la nécessité où se trouvera M. le président de faire traduire le débat et les explications qui seront données par les accusés, dont aucun ne parle français.

L'arrêt de renvoi de la Chambre des mises en accusation et l'acte d'accusation dressé par le procureur-général ont été notifiés hier à Greco, Imperatori, Trabucco et Scaglioni. Ces quatre inculpés ont été extraits de la maison d'arrêt cellulaire de Metz et transférés à la conciergerie, afin de subir aujourd'hui un interrogatoire devant M. le premier président Devienne, qui doit en même temps désigner des défenseurs à Greco, Trabucco et Scaglioni.

L'instruction de l'affaire d'empoisonnement imputé à un médecin homéopathe de Paris touche à son terme. Mais les proportions que cette affaire a prises, les soins, le travail extraordinaires qu'elle a nécessités de la part de M. le juge d'instruction de Gonet, et qu'elle nécessitera pour tous ceux qui auront à s'en occuper, ne permettent pas de penser qu'elle soit jugée avant le mois d'avril prochain.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 19 février.

Il y a eu hier au soir un grand dîner chez l'Empereur.

Le Corps législatif s'est occupé aujourd'hui de l'élection du Gard, qui a été annulée.

Il est de nouveau question d'un emprunt mexicain. L'opération aurait lieu sous la triple garantie de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre, chacune de ces puissances s'attribuant un gage territorial. Nous ferons connaître la suite que pourra recevoir ce projet, accueilli avec satisfaction dans le monde des affaires.

Par son testament, déposé aux archives de Parme, la feu duchesse regnante dispose en cinq parts sa fortune privée, évaluée à 14 millions. Deux parts sont attribuées au prince Robert, son fils aîné et les trois autres parts au prince Henri et aux princesses Marguerite et Alice.

Mgr Dupanloup quittera Rome dans quelques jours pour revenir en France.

M. Bourée, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Athènes, est attendu d'un jour à l'autre à Paris en vertu d'un congé.

On croit que l'absence de M. Bourée sera de trois mois environ.

La séance de réception de M. Dufaure à l'Académie française est renvoyée au mois d'avril prochain. Elle aurait dû avoir lieu dans les premiers jours de mars, mais le récipiendaire a demandé un nouveau délai pour préparer son discours. C'est M. Patin qui répondra à M. Dufaure.

L'élection du successeur de M. Alfred de Vigny n'aura lieu qu'après la réception de M. Dufaure.

MM. de Saint-Chéron et Lavedan sont renvoyés devant le tribunal correctionnel sous prévention de publication d'un écrit périodique traitant de matières politiques sans l'autorisation du gouvernement. L'affaire viendra à l'audience du 25 février.

M. Eugène d'Arnaud, correspondant du journal la Patrie, qui s'était rendu dans les duchés, afin de suivre les événements de la guerre, a été arrêté par un officier prussien et dirigé sous escorte à Sleswig. Cet acte arbitraire sera, dit-on, l'objet d'une réclamation immédiate de la part du gouvernement français.

Le tribunal correctionnel de St-Etienne statuant sur les réclamations élevées par les familles des victimes de l'accident de la Fouillouse, a condamné la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon, à payer savoir : à la veuve Sabrière 50,000 fr. et 2,000 fr. à chacun de ces deux enfants ; à la veuve Heurtier, 50,000 fr. et 10,000 fr. à sa fille ; à la veuve Montagnon une rente de 800 fr. et à sa fille un capital de 6,000 fr. Quant à la famille Rodet, on sait qu'elle a transigé pour une somme de 50,000 francs.

Un revirement de température, énergique, vient d'avoir lieu à Paris. Il y a trois jours nous avions 15 degrés au-dessus de zéro, les femmes portaient des ombrelles et les hommes des vêtements de demi-saison. Aujourd'hui le thermomètre ne marquait plus que :

Minuit 1 degré 3/10^e au-dessous de zéro ; 6 heures du matin, 3 degrés 7/10^e ; 11 heures 1 degré, toujours au-dessous de zéro.

On lit dans la partie non-officielle du Moniteur :

M. Corta, député au Corps législatif, s'est embarqué hier (17) pour le Mexique, chargé d'une mission que lui a confiée le gouvernement, et pendant laquelle il aura sous son autorité tous les fonctionnaires et agents français dépendant du ministère des finances.

M. Corta a eu l'honneur d'être reçu avant son départ par l'Empereur. Sa Majesté a daigné le remercier d'avoir accepté cette mission temporaire et gratuite.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

Voilà pour sept mois de vacances aux chasseurs et de repos pour le gibier (sauf cependant le collette et le braconnage). Le moment est propice pour donner quelques indications au sujet de ce « délassement » qui cause tant de courbatures, de fluxions et d'érysipèles.

Les permis de chasse se sont élevés cette année à 180,000, représentant plus de 4 millions de francs.

Avant la loi du 3 mai 1844, le prix des permis n'était que de 15 fr. ; depuis cette date, il est de 25 fr. dont 15 fr. pour l'Etat et 10 fr. pour la commune.

La moyenne annuelle des permis est d'environ 155,000, produisant 2,325,000 fr. pour l'Etat et 1,350,000 fr. pour les communes. Malgré la vigilance des maires, beaucoup de personnes réussissent à échapper à cet impôt, car on en évalue à 455,000 le nombre des braconniers.

Les départements où l'on délivre le moins de permis sont la Corse, la Loire, le Lot, la Corrèze, l'Ariège, le Cantal, les Basses-Alpes et les Landes. Ceux où l'on en délivre le plus sont la Seine-Inférieure, l'Aisne, Seine-et-Oise, Seine, Oise, Nord, Seine-et-Marne, Somme, Calvados et Marne. En principe, le nombre des permis de chasse est proportionnel à la richesse de chaque département.

D'après ces évaluations, faites à minima, la moyenne du produit est, par chaque chasseur, de 50 fr. En multipliant cette somme par 600,000, formant le nombre total des chasseurs régulièrement munis et des braconniers, on a 30 millions de francs pour l'importance réelle de la chasse en France.

Le commerce des produits de la chasse est en moyenne de 13 millions de francs (valeur officielle) à l'importation, et de 7 millions de francs à l'exportation.

Le nombre des accidents causés par les voitures dans les rues de Paris augmente chaque année. D'après une statistique que vient de publier la Gazette des Tribunaux, en 1861, on n'avait pas eu à déplorer moins de 909 accidents, dont 99 avaient été suivis de mort. Cet accroissement d'accidents s'explique par l'augmentation progressive du nombre des voitures. Il circule dans Paris plus de 75,000 voitures. Il paraît qu'on a constaté que sur un seul point, au carrefour formé par le boulevard des Italiens et la rue de la Chaussée-d'Antin, il s'y croise en moyenne par jour de 53 à 25,000 voitures.

La population lyonnaise n'a qu'à se féliciter, dit le Progrès, du résultat de la liberté de la boulangerie ; ainsi dans les quartiers ouvriers on a vu en très peu de temps s'établir de nouveaux fours, et, grâce à cette concurrence, le pain qui était à une moyenne de 33 ou 34 c. le kil., est descendu également à 30 c. ; quelques-uns même le donnent à 1 ou 2 c. au-dessous de cette moyenne. Il n'en est pas ainsi, par exemple, à Blois, les boulangers, d'une commune entente, ont fixé le prix du pain à 1 fr. 40 c. les 4, 5 ou 6 kilog., suivant qualité. On ne comprend pas qu'une concurrence sérieuse n'ait pas encore entrepris de jeter bas le monopole de fait dans les villes où il s'est substitué à l'ancien monopole de droit, par suite de la coalition des boulangers.

Un ouvrier de la commune de la Jume, dit le Nouvelliste de la Rochelle, est parvenu à trouver le moyen de faire des barriques sans cercles, aussi solides, assure-t-il, qu'on peut le désirer. Son procédé a été soumis à l'examen de la société d'agriculture de La Rochelle, qui nous fixera sur la valeur de cette découverte.

COMMERCE.

COTONS.

Avis d'Amérique (par Germania).

New-York, 6 février.

Mercredi, les prix haussèrent de 1 cent. par livre, mais depuis nous sommes revenus aux cours précédents, quoique les détenteurs ne paraissent guère disposés à céder à ces conditions.

Les ventes des trois jours s'élevèrent à 3,600 b., et le middling Upland est coté 83 c. 1/2 la livre.

Les recettes de la semaine comprennent 570 b. de Matamoros, 4 de Cuba, 1,547 de New-Orleans, 8 de Providence, 39 de North-Carolina et 1,636 par chemin de fer, soit ensemble 3,804 b., ce qui fait 107,400 b. depuis le 1^{er} septembre.

Par dépêche de Cairo, du 4 février, on apprend qu'à Memphis, le 2 courant, on faisait peu de chose en coton, et que les prix avaient baissé de 2 c. par livre sur le samedi précédent. Les acheteurs se tenaient en dehors du marché, attendant de forts arrivages et de la baisse à New-York ; le bruit courait que deux ou trois bateaux allaient bientôt nous arriver, avec ensemble 3,000 b. environ.

Manchester, 16 février.

Notre marché aux filés a été dans une meilleure position aujourd'hui, par suite d'avis plus favorables de Calcutta et de Bombay. Il s'est traité plus d'affaires pour l'exportation vers ces pays, et les acheteurs pour la Méditerranée opèrent aussi un peu plus, surtout en chaîne continue. Pour la consommation, le ton des affaires est également meilleur. En général, cependant, les prix payés ne sont que fermes, et il n'y a aucun changement sensible à signaler.

Pour les tissus, la position est aussi plus favorable, mais la hausse demandée entrave les opérations, et il s'est traité peu de chose. D'ailleurs, les manufacturiers ne paraissent guère disposés à vendre du moment, espérant que les prochains avis de l'Inde annonceront une nouvelle hausse dans les cours des tissus, et que par suite ils pourront réaliser à de meilleurs prix. Pour la Chine, on a cependant traité passablement d'affaires en shirtings 40 pence ; la consommation est également revenue au marché, mais elle n'achète que par petits lots. En résumé, acheteurs et vendeurs s'observent et il se traite encore peu d'affaires.

BOURSE DU HAVRE.

Ventes du jeudi 18 février.

Balles	Fr. C.	Balles	Fr. C.
9 Louisiane	350	5 Jumel	332 50
10 Amérique	341	5 ditto	à liv.
10 Sur. Broach	270	en février	325
50 Madras	252 50	22 Macédoine	282 50
5 ditto	255		
10 Kurrachee	170	175 bal., dont 16 E.-U.	
32 Kirkley	180	et 50 à livrer.	
10 Chine	237 50		

Laines.

5 balles Buenos-Ayres, en suint 1 50 à 1 75 (vente publique).
1855 balles Buenos-Ayres en suint 0 70 à 2 75
108 balles Monte-Video en suint 1 72 1/2 à 2 60
18 balles Russie, en suint 2 40 » »
7 balles Chili, en suint 2 07 1/2 » »
12 balles Autriche, en suint 2 60 » »
27 balles peaux d. mouton Plata 0 85 à 1 45
1527 balles vendues sur 2824 présentées.

Indigos.

5 caisses Bengale au-des. des est. 0 45
2 ditto ditto » »
1 ditto ditto » »

Cotons. — Le marché reste très froid, c'est à peine si l'on fait quelques lots pour les besoins immédiats, et les prix sont généralement faibles, sauf pour les Jumel et les beaux cotons, qui se maintiennent. — Les ventes sont limitées à 175 balles à quatre heures et demie. — On a payé 325 fr. pour Jumel sur février ; mais on a laissé des Kurrachee à 170 fr., des Kirkley à 180 fr., et du bon ordinaire Madras disponible à 252 fr. 50 c. On ferait du livrable à ce prix.

Laines. — Nous confirmons ce que nous disions hier de notre vente. Il y a beaucoup d'acheteurs et les enchères sont assez animées. On a payé à peu près les prix des enchères de novembre et quelques laines fines d'un conditionnement supérieur et les communes ont obtenu des cours un peu plus élevés.

En somme, à cette première séance, il a passé 2,824 b., dont 1,527 h. ont été vendues et le solde retiré comme suit :

Buenos-Ayres	B. 2,503	1,355	1,148
Monte-Video	128	108	20
Diverses	150	37	113
Peaux de mouton	43	27	16
Total	B. 2,824	1,527	1,299

De gré à gré on a pris avant la vente 5 bal. Buenos-Ayres et l'on a traité après la séance d'hier quelques-uns des lots retirés.

Indigos. — Nous avons à signaler le placement de 800 Bengale, à peu près en vue des cours établis.

Bombay, 28 janvier.

Les derniers avis d'Angleterre sont du 2 janvier. Le marché est généralement dans une meilleure position. Coton : En hausse. On cote : Broach, 600 R. le candy, en hausse de 10 R. ; Dhollerah, 613 R. ditto, en hausse de 13 R. ; ce qui revient à 20 d. 107 par livre ou 20 d. 1/8 pour le Broach, et 20 d. 875 ditto ou 20 d. 7/8 pour le Dhollerah, fret compris. Produits manufacturés : En hausse également. On cote : Shirtings, 50-39 pence, 6 liv., 8 R. 8, net 14 sh. 11, en hausse de 6 annas ; 54-39 pence, 7 liv., 9 R. 12, net 17 sh. 1, en hausse de 12 annas ; 64-39 pence, 8 liv. 4 pence, 11 R. 12, net 20 sh. 7, en hausse de 12 annas ; 44-45 pence, 8 liv., 12 R. 12, net 22 sh. 5, en hausse de 12 annas ; filés mule n° 30, 22 annas par livre ; net 2 sh. 5 d. 1/4.

Ventes du vendredi 19.

Balles	Fr. C.	Balles	Fr. C.
100 Madras liv.	245	100 Jumel, à liv.	312 50
500 ditto, à livrer	245	23 Macédoine	281
en mai	245		
20 Bengale	180	743 b., dont 700 à liv.	

Laines.

52 balles Plata en suint 2 30
20 ditto ditto » »
(vente publique, 2^e séance).
505 balles Buenos Ayres, en suint 1 2 50
580 balles Monte-Video, en suint 1 15 2 87 1/2
71 ditto ditto lavée 2 3 45
10 balles Chili, en suint 2 15 » »
59 balles-Pérou, en suint 2 40 2 60

1175 balles sur 2267 présentées, Indigos.

3 caisses Bengales aux estim.

Cotons. — Le marché est très froid ; on ne fait que de petits lots pour la flature, à prix faibles, et on a laissé des Madras, sur avril et mai, à 245 fr. Les Jumel sont, au contraire, très raides, et 100 b. expédition d'avril viennent d'obtenir 312 fr. 50.

Les ventes à quatre heures et demie vont à 743 b. Les courtiers, en révisant la cote cette après-midi, ont baissé le Madras de 8 fr., à 252 fr. le bon ordinaire et les Chino, Bengale et Kurrachee, de 3 à 5 fr.

Laines. — On trouvera plus haut le résultat de la deuxième séance de notre vente publique qui s'est terminée hier dans les mêmes conditions de la première séance. On a traité une soixantaine de balles sur les parties retirées aux enchères, et 52 Buenos-Ayres, suint, 1^{er}, à 2 fr. 30.

Liverpool, vendredi.

Ventes de la semaine, 39,000 b., dont 27,000 pour la consommation ; Arrivages, 46,000 b. ; stock, 247,000 b., dont 27,000 b. Amérique ; middling d'Amérique, 26 3/4 à 27 d. 1/2, suivant soie et qualité ; fair Surate, sans changement ; autres désignations, en baisse ; fair Jamel, 26 d. 3/4 ; expédition février, 26 d. 1/4. Ventes d'aujourd'hui, 5,000 b. sans changement.

(Gourrier du Havre).

Prix des huiles à Lille, le 18 février.

Colza	l'hect.	84	à
idem étrangères			
Œillette bon goût			
Cameline			
Chanvre			
Lin du pays		89 50	
Id. étrangères			
Huile épurée pour quinquet		90	
Id. pour réverbères		88	

BULLETIN FINANCIER.

19 février 1864.

Quelques achats soutiennent les cours au début. Vers le milieu de la Bourse, les affaires perdent toute animation et les cours baissent.

La deuxième cote de Londres arrive avec 1/8 de baisse.

La Bourse de Vienne est également plus faible.

Beaucoup d'acheteurs se hâtent de réaliser le bénéfice acquis.

La Bourse est assez lourde en clôture. La rente a faibli de 68.80 à 66.60 et le Mobilier de 1085 à 1070.

L'Espagnol a rétrogradé à 625.

L'Italien s'est tenu de 62.25 à 67.95.

Les Chemins ont subi l'influence de la baisse générale.

L'Orléans, le Nord, l'Est et le Lyon ferment à peu près dans les cours d'hier, mais le Midi a reculé de 673 à 667.50.

Les Autrichiens ont fléchi de 423 à 412.50.

Les Lombards sont à 521.25 ; les Saragosse à 590 ; les Nord d'Espagne à 500.

Les Suez ont faibli de 482.50 à 472.50.

Les Transatlantiques sont à 532.50 et les actions de la Compagnie immobilière à 503.75.

Cours moyen du comptant :

3 %	66.67 1/2
4 1/2 %	95.42 1/2
Banque de France	3,287.50
Crédit foncier	1,285.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Bourse de Paris

RENTES ET ACTIONS	DU 18 FÉVRIER.		DU 19 FÉVRIER.	
	PREMIER COURS	DERNIER COURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
3 0/0 compt.	66 65	66 60	66 70	66 00
Dito fin cour.	66 65	66 65	66 75	66 60
4 1/2 0/0 cpt.	95 45	95 75	95 45	95 45
Dito fin cour.				
Oblig. Trésor	438 75	438 75	438 75	438 75
Banq. de Fran	3285	3285	3285	3290
Crédit foncier				
estamp. cpt.	1290	1300	1285	1285
Dito fin cour.	1290	1292 50	1290	1285
D. nouv. cpt.	1260	1260		
Dito fin cour.			1250	1250
Cré. mobilier				
comptant.	1065	1076 25	1083 75	1067 50
Dito fin cour.	1070	1083 75	1087 50	1070
comptant.				
comptant.	840	835	830	815
Dito fin cour.	837 50	840	840	830
CH. DE FER				
Orléans. cpt.	1005	1010	1010	1006 25
Dito fin cour.	1007 50	1006 25	1010	1005
Nord. compt.	955	930	960	960
Dito fin cour.	960	960	960	957 50
Est. comptant	480	481 25	480	478 75
Dito fin cour.	480	480	480	480
Paris-Lyon-Méditer. cpt.	895	895	895	895
Dito fin cour.				
Midi. compt.	670	672 50	670	670
Dito fin cour.	675	673 75	675	667 50
Ouest. compt.	520	520	518 7	516 25
Dito fin cour.	520	522 50	517 50	517 50
Genève. compt.				
Dito fin cour.				
Dauphiné. cpt.	486 25	486 25	487 50	490
Dito fin cour.				
Ardennes. cpt.	455	455	455	455
Dito fin cour.				
Alger compt.				

THEATRE DE LILLE

Dimanche 21 février.

Le Roman d'un jeune homme pauvre.

Comédie en 5 actes et 7 tableaux. M. de Sully

L'Étoile du nord.

Opéra-comique en 3 actes. J. J. IV

On commencera à 5 heures 1/4.

Lundi 22 février.

MISS-AURORE, drama en 5 actes et 7 tableaux.

LE COURRIER DE LYON, drama en 5 actes.

Mardi 23 février.

LES DRAGONS DE VILLARS, opéra comique en 3 actes.

L'INFORTUNÉE CAROLINE, comédie en 3 actes.

Les bureaux de location resteront ouverts jusqu'à 5 h. pour les personnes de St-Omer, Bailleul, Hazebrouck, Armentières, Roubaix et Tourcoing.

Avis. — Le public est prévenu que le bureau supplémentaire de location restera ouvert tous les jours jusqu'à l'ouverture du théâtre, et chez le concierge du théâtre pour les petites places.

AVIS.

A louer le magnifique établissement du Pré-Catelan, avec tout son